



Confidentialité et intérimaire

Par **nadiabelal**, le **04/02/2009 à 18:45**

bonjour, intérimaire depuis 4 ans dans une société marketing au luxembourg, arrêté début janvier. plusieurs contrat de mission à la semaine, chauffeur livreur. les contrat de mission ont été signés au début et plus signés depuis 2006... simple contrat ne stipulant que, doit se soumettre au règlement intérieur de la société utilisatrice.... aucune surplus financier sur la fiche de salaire. suis je soumis à la confidentialité? merci

Par **frog**, le **04/02/2009 à 18:48**

Bonjour, avec verbes plus compréhensible, chances de réponses augmentées, style télégraphique pénible.

Par **nadiabelal**, le **04/02/2009 à 18:58**

Bonjour, tu as raison, merci. Je suis nouvelle sur les forums. Désolée